

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN
Séance du 07 mars 2025

Le sept mars deux mille vingt-cinq à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 03 mars 2025.

Membres en exercice: 11 Présents: 9 Votants: 9 Pour:9 Contre:0

PRÉSENTS : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Franck LAURAIRE, Monsieur Damien MALIGE, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS: Monsieur Jean DELMAS, Monsieur Thomas DEVAUD

ABSENTS représentés avec procuration:

Mr Monsieur Damien MALIGE a été nommé secrétaire.

OBJET: Programme travaux 2025 - Forêts sectionales Couffours-Méjols, Couffours-Hauts, Villechailles, Chazette et la Forêt Communale DE_2025_010

Madame la Maire

Expose au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire en 2025 de programmer des travaux d'entretien en forêts sectionales et forêt communale. Le montant estimatif du programme 2025 présenté par l'Office National des Forêt – Agence de Lozère est de 22 180€ HT.

- Forêt communale : 5 700 € HT
- Forêt Couffours-Méjols : 4 800 € HT
- Forêt Couffours-Hauts : 5 200 € HT
- Forêt Villechailles : 1 360 € HT
- Forêt Chazette : 5 120 € HT

Il s'agit des opérations d'entretien des emprises, débroussaillage, abattage des arbres secs et élagage.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve ce programme dans son intégralité;

Inscrit la somme correspondante au budget 2025, soit au total 22 180 € HT;

Demande à l'Office National des Forêts de proposer son devis pour la réalisation des travaux.

Donne toute délégation à Madame la Maire pour signer tous les documents relatifs à leur exécution.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le :
et publication ou notification le :



**La Maire,
Colette ROUQUET,**



Date de transmission de l'acte: 24/03/2025

Date de réception de l'AR: 24/03/2025

048-214800898-DE_2025_010-DE

A G E D I